



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D014

SEANCE DU 13 FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **TREIZE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON-Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Yannick MILLERET-Martine MARTY-Gauthier SCHNEIDER- Valérie BENEDETTO-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX-Sindy JACQUET.

Nombre de conseillers : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 06/02/2023

Secrétaire de séance : Charline PHILIPPON.

APPROBATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2022-2027- CONVENTION SOCLE

Les services de la Direction de la lecture publique des Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, mis en œuvre dans le cadre du plan de développement de la lecture publique 2022-2027, sont accessibles aux communes qui respectent le cadre réglementaire établi par la loi, pour l'activité et les missions de leurs bibliothèques.

Afin de permettre à la bibliothèque de continuer à bénéficier des services de la Direction de la lecture publique offerts par le Conseil Savoie Mont Blanc, il est nécessaire de conclure une convention SOCLE, pour la durée 2022-2027.

Le conseil municipal, à l'unanimité (15 voix pour) :

- **AUTORISE** Madame le maire à signer cette convention avec le Conseil Savoie Mont Blanc.

Le maire, Mathilde SONZOGNI

